Jeudi 31 mars 2016

GREVE INTERPROFESSIONNELLE UNITAIRE

RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LE CODE DU TRAVAIL

Après le 09, la journée de mobilisation du 17 mars à l'initiative des organisations de jeunesse a été une réussite.

Les jeunes, très concernés par ce projet de loi, se sont fortement mobilisés avec le soutien des organisations de salarié-es.
La preuve est faite que les annonces du Premier ministre pour aménager la loi travail n'ont visiblement pas convaincu et ce malgré l'offensive gouvernementale largement relayée.
Les jeunes doivent pouvoir manifester et se réunir librement. Le gouvernement doit respecter leurs droits et non multiplier les obstacles.

Le débat sur la loi est loin d'être terminé. La réécriture du texte ne touche pas au cœur du projet qui contient toujours de multiples régressions.

Ce nouveau projet de texte ne répond donc pas aux aspirations fortes, exprimées par les jeunes, les salarié-es et les chômeurs pour l'accès à l'emploi et sa sécurisation. La création d'emplois de qualité ne peut pas être synonyme de la casse du code du travail mais nécessite en revanche un changement de politique économique et sociale.

Le gouvernement doit retirer son projet, entendre les propositions alternatives portées par les organisations de jeunesse et de salarié-es et en discuter avec elles.

Fortes de la réussite de cette journée, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL soutiennent les jeunes et les salarié-es qui seront mobilisés dès le 24 mars prochain, jour de la présentation du projet de loi au conseil des ministres.
Ce sera une nouvelle étape avant la puissante journée de grève et de manifestations du 31 mars pour obtenir le retrait de ce projet de loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.

RASSEMBLEMENTS et MANIFESTATIONS

31 MARS 2016

DOLE : 10H30 AVENUE DE LAHR

SAINT-CLAUDE : 10H30 PLACE DE LA SOUS PREFECTURE

LONS LE SAUNIER : 13h30 AG à la FSU et 14H30 PLACE DE LA LIBERTE